

18 FR.

PAR AN.

LE RÉPUBLICAIN

5 CENT.

LE NUMÉRO

JOURNAL DE LYON.

ABONNEMENTS.

Un an... 18... 24... 30...
Six mois... 9... 12... 15...
Trois mois... 4 50... 6 50... 8 50...

ON S'ABONNE

A LYON, rue Centrale, 3.
A PARIS, chez LEJOLIVET et Comp., rue Notre-Dame-des-Victoires.
BUREAUX, rue Centrale, 3.

RÉDACTION.

Les communications concernant la rédaction doivent être adressées au citoyen GRIMAND.
Toutes lettres et paquets non affranchis sont expressément refusés.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé au citoyen BUNEL, gérant.
(Affranchir.)

ANNONCES.

Le Prix des Annonces est de 5 cent. la ligne.
Le Prix des Réclames est de 30 cent. la ligne.
Les annonces concernant les élections seront insérées gratis.

Lyon, 2 Juin.

Royaumes et Républicains.

Enfin, la guerre est franchement déclarée.

Jadis, quand les sommités politiques, diplomatiques, judiciaires et autres, paraissaient en public à l'occasion de quelque solennité officielle ou privée, ou était sûr, au milieu du fatras mensonger que distillait leur pompeuse éloquence, de rencontrer à profusion les formules de louange, d'adulation, les assurances d'amour éternel et de dévouement inaltérable, à l'adresse des institutions monarchiques et de l'auguste personne du chef de l'état.

Plats valets de la royauté, il faisait beau voir cette pléiade de courtisans toujours à genoux, le front dans la poussière.

Eunuques dépravés, gorgés d'or, de galons et de rubans, ils ne savaient dans leur hypocrite bassesse que flatter, ramper et mendier.

Qui ne se rappelle les harangues des Sauzet, des Ségurier, des Pasquier et *tutti quanti*. A quoi peut-on les comparer, si ce n'est à leurs serments?

Les temps sont changés!

Nos hommes d'état du jour ne se fatiguent pas en vaines protestations à l'endroit de la forme républicaine. Ils ne tiennent guère à jouer le rôle de fidèles serviteurs. Ils posent, au contraire, en argousins, en valets de cage, chargés de surveiller la République comme un immonde et féroce animal qui, sans eux, se déchaînerait avec tout son cortège de mauvaises et subversives passions, et engloutirait d'une bouchée l'ORDRE et la SOCIÉTÉ.

L'ordre et la société, vieux fétiches au bénéfice desquels jonglent de vieux saltimbanques.

Mots que défait pour eux le dictionnaire de czar et de Malhus.

Non! nous ne nous inclinons pas devant ces deux idoles menteuses.

Nous, dieux, à nous, s'appellent la République et le peuple. Pour eux toutes les forces vives de notre intelligence, tout notre dévouement, tout notre sang s'il le faut!

Eh quoi! un président de la première assemblée législative que vient d'élire la France inaugure ses travaux par un *speech* somnolent et filandreux sans qu'un seul mot d'affection, de dévouement, s'y glisse à l'adresse de notre République, et nul ne proteste!

Et bien tant mieux! nous ne nous en plaignons pas! Vous vous dessinez déjà; c'est ce que nous aimons, c'est ce que nous voulons.

Avec nous, ou contre nous. — Il n'y a plus de milieu possible.

Vous êtes contre! tant mieux encore, car nous ne croirions pas un mot de vos adhésions; nous arracherions le masque et mettrions à nu vos faces de squelette.

Allez, allez gentilshommes de nos fidèles provinces royalistes, barons cacochymes et fringants vicomtes, vous tous qui, dans vos rêves impies, appelez les cosaques, oubliez vos quartiers, vos droits féodaux et vos allées de pigeon; allez-vous à ces autres barons de la finance, à ces vicomtes du sport dont le blason moderne doré par *Ruolz et Cie*, se vautre dans la boue de la bourse au turf, et du tarif à la bourse.

Formez ensemble un grand parti national, hauts seigneurs ruinés et vieux épiciers enrichis, amalgamez tous les éléments pour étayer votre échafaudage; oubliez, fusionnez, pilez dans le même mortier Coblenz et Jemmapes, Charlette, Moreau, Cadoudal et le fils d'Égalité, 1816 et 1830, Saint-Ouen et l'Hôtel-de-Ville, le boiteux de Frösdorff et le héros de Mogador; vive Henri IV et la Parisienne!

Quand vous aurez bien broyé vos matières, chauffez vos fourneaux, le Peuple se dressera devant vous sans colère, mais implacable et terrible; d'un coup d'œil il vous terrifiera et du revers de sa main calleuse il démolira votre œuvre adultère.

Vous avez la majorité du nombre sur les bancs de l'Assemblée nationale, — nous avons derrière nous l'unanimité du Peuple travailleur et souffrant; le paysan à la glèbe, le soldat enchaîné sous votre discipline brutale, l'ouvrier des villes debout à la porte de son atelier fermé; — tous esclaves de l'usure, de la force inintelligente et du capital sont avec nous, et vous le verrez le jour où vous nous enlèverez notre dernière garantie, où vous oserez attaquer en face la République.

Vous ne saluez pas de vos hypocrites génuflexions la République Française!... oh! tant mieux!

La République n'a pas besoin de flatteries et d'hommages. Ce qui lui faut ce sont de vigoureux défenseurs qu'elle n'ira jamais chercher dans votre camp, sachez-le bien!

Déchirez donc le voile tout-à-fait; que le moins lâche de vous fasse entendre son mot de ralliement, et qu'il crie de *Vive le Roi!* répondit avec l'impétuosité de l'avalanche, avec le terrible et sinistre éclat de la tempête trop longtemps suspendue, ce cri formidable et si redouté par vous :

Vive la République démocratique et sociale!

V... Les Socialistes sont la majorité.

Si une chose nous afflige, c'est de voir les organes de la presse démocratique, et le Peuple le premier, s'obstiner à considérer les socialistes, en France, comme une minorité.

Depuis bientôt quatre mois que le *Républicain* existe, il n'a

cessé de lutter contre cette erreur.

Nous le demandons à nos confrères et à tous les hommes qui voudront un peu y réfléchir, n'est-il pas socialiste ce, lui qui souffre de la mauvaise organisation de la société, celui qui sue pour engraisser la paresse, celui qui est dévoré par l'usure, celui qui produisant tout et manquant de tout, est encore l'objet du mépris? Celui-là est nécessairement, forcément socialiste, quand même il s'en défendrait. De même, les privilégiés, les parasites, tous gens vivant fort bien sans rien faire, doivent être conservateurs des abus dont ils profitent. Cela est naturel. Il y a des exceptions à la règle, mais elles sont rares.

Eh bien! voyons combien il y a en France de prolétaires, et combien de gens vivent dans l'opulence, du travail d'autrui. Sur 36 millions d'hommes, ce n'est pas exagérer que de porter le nombre des premiers à 28 millions, et celui des autres à 8 millions. D'après le compte, où est la majorité, si non du côté des socialistes? Pourquoi alors, nous dirait-on, les prolétaires n'ont-ils pas tous voté pour les socialistes? C'est que le prolétaire n'est pas libre: il est courbé sous la double tyrannie du capital et de l'ignorance. Ses maîtres lui font accroire, ce qui est le contraire de la vérité, qu'il ne peut vivre sans eux, et le menacent de lui retirer les moyens d'existence s'il ne vote pas selon leurs désirs. D'un autre côté, il est le plus souvent trompé sur la valeur et les intentions des candidats. Voilà tout. Mais le travailleur qui a voté pour les royalistes n'en a pas moins les mêmes besoins que celui qui a envoyé à l'Assemblée des députés socialistes; il n'en désire pas moins les mêmes réformes. Oh! que d'excellents démocrates ont jeté dans l'une des bulletins réactionnaires, et avec quel empressement ils saisiraient l'occasion de racheter cette humiliante condescendance, arrachée par la crainte de voir périr de misère sa femme et ses enfants!

Trouvez le moyen de soustraire la nombreuse famille des prolétaires à l'influence du capital, et dès ce jour, nous vous en répondons, pas un candidat royaliste ne passera aux élections; l'Assemblée nationale sera formée en totalité de députés socialistes.

Nous concluons de ces données, dont on ne nous contestera pas l'exactitude, qu'il ne s'en suit pas que les socialistes soient en minorité dans le pays, de ce qu'ils sont en minorité à la chambre. Que les montagnards se penchent bien de cela, et qu'ils sachent bien qu'ils ont derrière eux 28 millions d'hommes, dont les besoins leur font autant de partisans et qui attendent tout de leur initiative. Qu'ils ne se laissent pas insulter par les royalistes, car ceux-ci, malgré leur nombre, représentent à peine les intérêts de 8 millions d'hommes.

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU 3 JUIN.

EPISODES DES JOURNÉES DE JUIN, 1848.

LA PLACE DU CARROUSEL.

(Suite.)

— Non, non, vous avez les mains pleines de sang, c'est moi qui vous tiendrai par le bras, venez! montons au poste, nous allons voir.

A mon entrée, ce fut un cri d'horreur; j'avais la poitrine décollée, le cou nu, les cheveux en désordre, du sang partout, la face ensanglantée, — car j'avais blessé, comme on le verra, est un phénomène inexplicable; — à ma vue, le premier sentiment qui s'éleva à la fois de sympathie et de répulsion. Comme j'étais conduit par le chirurgien, on me prit d'abord pour un garde national qu'il aurait recueilli; on s'approcha de moi avec empressement; mais à ma chaussure, au bas de mon pantalon pollué par la boue du caveau, on me reconnut pour un prisonnier!

La sollicitude fit place à la rudesse, à la menace, ils s'élevèrent en me parlant.

— Ah le misérable! Voyez-vous, il voulait se faire passer pour un garde national!

Dieu m'est témoin que je n'avais pas eu recours à la lâcheté d'un mensonge qui, du reste, n'eût pu me profiter longtemps.

— Vengeance! vengeance! Le sang ne se paye qu'avec du sang!

Ces mots se sont douloureusement gravés dans ma mémoire. Des menaces contre un infirme, un blessé... cela ne dépassait.

Voir le *Républicain* du 28, 29, 31 mai, et 1 et 2 juin.

Evidemment, j'avais eu l'âme trop candide... horrible désillusion!

Quelques uns, pourtant, se taisaient. Ils n'approuvaient pas cette inhumanité, mais ils n'osaient la combattre. Leur cœur était bon; mais faible; n'est-ce pas là le cas de la majorité des hommes? Qui nous délivrera de cette abstention égoïste, qui ne fait pas le mal, qui ne le provoque pas, qui le condamne même, et qui le laisse faire?

Je m'attendais à tout. Je ne pouvais être dans une situation plus critique; je n'espérais plus qu'en mon étoile; c'est la dernière ressource des désespérés.

— Mon nom, mon adresse, ma profession, je vous les donne! Attendez, au moins; peut-être ne serez vous pas toujours les maîtres? Vous devez avoir des fils, pensez-vous?

— Que dites-vous? voyons: qui êtes-vous? que faites-vous? d'où êtes-vous? qui connaissez-vous? où demenez-vous? et mille autres questions.

J'étais interrogé, j'étais sauvé pour le moment du moins. C'est à l'élève du Val-de-Grâce qu'en revint tout le mérite. Il tenta plus encore, il voulut m'ouvrir les ambulances; ses efforts furent déjoués; il était dit, que les combinaisons tragiques des dramaturges, les ficelles théâtrales, les incidents fabuleusement agencés, que tout cela serait surpassé dans cette nuit néfaste.

— Attendez, avaient-ils dit, et par mesure de précaution, ils me liaient les mains derrière le dos et me tendaient sur la paillasse qui jonchait le poste. Ce n'est pas de cela que je me plains, car cette couche était pour moi celle d'un sybarite; il y a longtemps que j'y aspirais; mais je ne pouvais, de mes mains garrottées, faire écouler le sang qui se caillait autour de mes lèvres. Personne n'avait des yeux pour voir cela. Je dus avec résignation renverser ma tête sur le côté, afin que par un des coins de ma bouche, le sang s'épanchât plus facilement.

Le lendemain et les jours suivants, divers journaux empruntaient aux inspirations de l'esprit de parti des explications impossibles. Les plus sages se bornaient à dénombrer les morts et les blessés.

On put lire dans le *National*:

« Voici le nombre des blessures ou des morts occasionnées par cet accident dans les différents corps de garde nationale, blessés, 47; morts, 6; état-major et adjudants du palais, tués, 5; prisonniers, blessés, 19; tués, 48. »

Ce n'est pas tout, assurément, mais c'est trop, encore. Pour la première fois, peut-être, il se trouva que les journaux avaient réduit, loin de les exagérer, les proportions d'un fait. Ce qui est surtout vrai dans cet exposé, c'est l'état proportionnel. Les prisonniers ont plus de morts que les gardes nationaux n'ont de blessés. Cette différence énorme n'est point toute entière l'œuvre du hasard. Les corps de garde nationaux sont trop aveugles pour être si bien comptés! D'une part, le nombre des morts est huit fois plus grand; d'autre part, le nombre des blessés, deux fois moindre. Qui m'expliquera cette anomalie?

Si à cette heure, par hypothèse, se tient réunie sur ce théâtre quelques braves représentants de nos armées, des héros d'Afrique, vainqueurs du Mésagérien ou de Mazagan, d'intrepides volontaires de la République; des débris de ces bataillons qui escaladèrent les Alpes, expulserent de l'Italie l'Autrichien après la curée, franchirent les mers et revinrent du ciel brûlant d'Egypte triompher à Smolensk; sous d'autres latitudes, des éléments conjurés de la nature et des ressources combinées de l'art humain, — tous ces hommes, religieux conservateurs de la tradition militaire, comptant sur un aussi étroit espace tant de cadavres étendus:

— Voilà, se seraient-ils écriés, des braves qui se sont dignement comportés. Si l'attaque a été héroïque, la défense a dû être acharnée. Sans doute, ils ont emporté cette file des Taileries!

Quelqu'un se serait trouvé là pour répondre:

— Que parlez-vous d'attaque et de défense? D'un côté, se trouvaient en nombre double des hommes disciplinés, armés, valides, munitionnés; de l'autre, quelques prisonniers sans armes, sans forces, sans chefs.

La suite à demain.

F. PARDIGON, Publié par *La Voie Républicaine*.

Le Sultan vassal du Czar.

Les lettres de Constantinople nous apprennent que le czar Nicolas, non content du traité spécial négocié par le général Grabbe, exerce une pression nouvelle sur le divan, afin d'obtenir le passage du Bosphore et des Dardanelles pour ses escadres. Voici ce qu'on nous écrit :

« Abandonné par la France et par l'Angleterre, qui ont positivement refusé d'appuyer par l'envoi de quelques navires, sa résistance contre la Russie, la Porte est sur le point de céder aux obsessions du czar, de conclure avec lui un traité d'alliance offensive et défensive, et d'ouvrir aux escadres russes les détroits du Bosphore et des Dardanelles. »

« Si l'on ne se hâte d'empêcher ce dernier sacrifice par une démonstration sérieuse, le sultan de Constantinople va devenir le vassal de l'empereur de Russie, et l'allié de la nouvelle coalition des rois contre la démocratie européenne. »

Ces nouvelles sont graves, et nous pouvons ajouter un fait plus grave encore, c'est que le ministre des affaires étrangères, le cit. Drouyn de Lhuys, a reçu aujourd'hui des dépêches de Constantinople, dans lesquelles l'ambassade française, après avoir signalé les nouveaux empiétements du czar et la position intolérable où elle se trouve elle-même, offre de donner sa démission en masse si l'on ne remédie promptement à une pareille situation.

(Démocratie Pacifique.)

Au Pape.

Tous ceux qui prendront l'épée
périront par l'épée.
(S. Mathieu, ch. 26).

Une troupe de gens armés envoyés par les scribes et les pharisiens, s'étant avancés sur la montagne des oliviers, se jetèrent sur Jésus et se saisirent de lui.

Alors, un de ceux qui étaient avec Jésus, voulant le défendre, porta la main à son épée et en frappa un des serviteurs du grand-prêtre.

Mais Jésus lui dit : « Remettez votre épée dans le fourreau, car tous ceux qui prendront l'épée périront par l'épée. »

Ce n'est plus ici un athée qui vous condamne, ni un philosophe, ni un idolâtre, ni un payen ; c'est celui que vous appelez votre maître, celui que vous appelez votre Dieu.

Le Christ refuse d'être défendu par la violence, et vous, pour reprendre un pouvoir temporel quel l'Evangile n'a point placé dans vos attributions ; vous faites couler le sang à flots, le sang chrétien entre chrétiens !

Quelle confiance dans votre morale pourrions-nous avoir désormais, en nous souvenant que l'année dernière vous avez refusé de lancer vos soldats sur l'Autriche, sous le prétexte que la religion défend aux prêtres la guerre et les combats, lorsque aujourd'hui vous mettez l'Italie à feu et à sang, lorsque vous bénissez les armes et le carnage, lorsque vous portez la désolation et la mort parmi ce Peuple que votre mission était d'aimer et de secourir.

(Voix du Peuple.)

Le citoyen Rusconi, ministre des affaires étrangères de la République romaine, est passé hier à Paris, se rendant à Londres avec une mission particulière du gouvernement. Si nous sommes bien informés, lord Palmerston aurait presque formellement promis de reconnaître la République romaine, de l'aider de l'influence anglaise, et de la soutenir au besoin par les armes.

Non content de laisser ainsi à l'aristocratie anglaise l'initiative de cette haute protection, le gouvernement français, après s'être engagé envers la Constituante à ne pas pousser plus loin les hostilités, n'en poursuit pas moins ses plans de campagne contre notre sœur du Tibre.

On assure qu'hier, 28, on a expédié du ministère de la guerre, l'ordre d'envoyer immédiatement à Rome un corps de 10,000 hommes.

Ce sera chose pitoyable que l'attitude du gouvernement français donnant la main à Radezki et au roi de Naples pour renverser la République romaine, et faisant scission avec l'Angleterre, qui trouvera dans cette campagne de l'honneur pour ses armées et d'immenses avantages pour ses relations commerciales ; car nous ne nous méprenons pas sur le but de l'Angleterre : dans tous les temps ses soldats n'ont été que l'avant-garde de ses marchands.

(Réforme.)

Révolution allemande.

Frédéric-Guillaume se trouve dans une singulière position ; Teuionisme dans le Danemark, Ressophile en Allemagne, il a mécontenté à la fois, les Cosaques, qui lui reprochent d'avoir enfreint les traités de 1815, et les Allemands, qui ne lui pardonnent pas son alliance avec le czar.

L'Autriche commence à payer l'alliance de la Russie en suivant dans la question allemande une politique dictée par le cabinet de Pétersbourg.

Il paraît que la note de Pétersbourg, envoyée à Berlin, demande très explicitement que la Prusse retire immédiatement ses troupes du Jutland, et de plus, que la France ne fasse aucune démarche vers la réunion allemande.

Le roi de Prusse ne doit sous aucun titre et d'aucune façon se poser à la tête de l'Allemagne. Le parlement de Francfort, désigné dans la note comme factieux révolutionnaire, serait déclaré dissous, et le pouvoir central tenu de remettre ses fonctions à la diète allemande, reconstituée sur ses anciennes bases.

Pour donner force à ses demandes, la Russie en ferait un cas de guerre. Déjà une flotte russe, destinée à attaquer les postes prussiens, se trouve à Copenhague, et ce corps d'armée russe, qui se trouve sur les bords de la Vistule, passera la frontière pour prendre l'offensive aussitôt que la Prusse

mettra obstacle, de quelque façon que ce soit, aux exigences du czar.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer ici qu'elle indignité comédie joue Frédéric-Guillaume. Si jamais trahison de lèse-nation a été patente, c'est assurément celle du royal beau-frère de Nicolas. Les Cosaques vont envahir la Prusse, mais ce n'est pas lui qui les appelle. Au contraire, s'il est brouillé avec Nicolas, ce n'est que pour avoir été trop fidèle aux ordres de l'Assemblée de Francfort, en faisant la guerre au roi de Danemark, l'allié et le privilégié du czar.

Il fallait un prétexte honnête pour attirer les Russes en Allemagne, et leur ouvrir le chemin de la France. On a inventé la guerre teutonique du Danemark, une querelle de frontières, d'où la diplomatie pourrait tôt ou tard facilement faire sortir une conflagration européenne.

Les hommes noirs.

(Suite.)

Vous dites, monsieur le prédicateur, que les ouvriers dépensent le soir dans des maisons, que vous ne nommez point le montant de la journée. D'abord vous devriez nommer ces maisons que vous paraissez si bien connaître, ensuite, dites-nous si les ouvriers avaient, comme vous, bon gîte et bonne table et les moyens de faire de temps à autre de petits dîners reconfortables, croyez-vous qu'ils iraient dépenser quelques sous aux cabarets ?

Vous dites à des cultivateurs que ce sont les riches qui pourvoient aux besoins des travailleurs en leur faisant gagner de l'argent. Mais vous les croyez donc bien stupides, ces cultivateurs, que vous osiez leur faire entendre de pareilles absurdités qui révoltent le plus simple bon sens.

Qui donc pioche la terre, taille la vigne et va de grand matin au marché ? sont-ce les riches ? Qui donc tissent les vêtements dont ils se parent, et bâtissent les maisons de campagne où ils vont passer la belle saison ? Ah ! si chacun gardait pour soi le fruit de son travail, nous verrions quelle figure feraient ces messieurs de la république honnête.

Vous avez dit ensuite charitablement qu'il faudrait que la société s'armât contre ces insolents qui voudraient englober la propriété dans des sales orgies. Vous pensiez sans doute dans le moment aux sales orgies que faisait le pape Alexandre VI avec les prostituées de Rome ou aux scandales donnés par les cardinaux d'Avignon, ou bien encore à frère Léotade et à l'abbé Mangin, quand vous disiez ces choses-là, ce sont Monsieur de forts mauvaises pensées dans une église et que nous ne nous permettrions nulle part nous, qui sommes des rouges.

Ensuite vous excitez les citoyens à s'armer les uns contre les autres, c'est encore une mauvaise action, du reste punie par la loi. A ce sujet il était du devoir du maire de dresser procès-verbal ; mais bah, on dit que les uns et les autres dînent ensemble.

On dit que ne sachant plus à qui vous en prendre, vous vous êtes attaqué à Robespierre, que c'était un brigand, un scélérat qui avait fait des ravages. Là dessus, permettez-nous Monsieur le prédicateur de vous donner un bon démenti, vous parliez tout à votre aise devant des gens qui ne connaissent pas l'histoire ne pouvaient contrôler vos paroles et ne savent de Robespierre que ce que vos compères leur en ont enseigné, c'est-à-dire force mensonges et force calomnies ; nous, nous n'en dirons qu'une chose, c'est que M. de Lamartine, qui certes, n'est pas des nôtres, a dit que Robespierre était un honnête homme et jusqu'à ce jour, Monsieur, il n'en n'a pas dit autant de vous. Il faut, avez-vous dit, écraser Robespierre qui n'est pas mort, cela montre que vous parlez un peu, comme une pie, sans connaître ce que vous accusez, il ne s'agit nulle part aujourd'hui d'appliquer les idées de Robespierre.

Votre discours, je me trompe, votre motion a fini comme un feu d'artifice où tous les pétards partent à la fois, c'est Rome, la montagne, les socialistes, les révolutionnaires, les rouges ; tout cela partait et retombait sur l'auditoire, qui suait sous le fait de l'éloquence du missionnaire, qui s'exaltait à mesure comme cesseront qui s'énervent, en s'égosillant, jusqu'à ce qu'ils tombent de la branche. Monsieur le prédicateur est tombé à la sacristie où un bon dîner l'attendait.

La suite au prochain numéro.

Dépêche télégraphique.

Paris, 1er juin, à cinq heures et demie du soir.

L'Assemblée vient de procéder à l'élection de son président définitif.

Voici le résultat du scrutin :

Nombre des votants	609
Majorité absolue	305
M. Dupin aîné	336
M. Ledru-Rollin	182
Lamorière	103

Paris est parfaitement calme.

Procès des accusés de Marseille. — Affaire de juin.

La cour de cassation a renvoyé devant les assises de la Drôme les accusés impliqués dans l'émigration de Marseille. Une session extraordinaire aura lieu le mois de juin courant, à Valence, pour le jugement de ce procès.

Le cit. Adolphe Bernard, conseiller à la cour d'appel de Grenoble, a été choisi pour présider les assises où seront jugés les accusés de Marseille.

Le procureur-général près la cour de Grenoble, s'est chargé de soutenir l'accusation.

Le procès durera, d'après toute probabilité, au moins trois semaines ; le nombre des accusés dépasse deux cents, mais plusieurs sont contumaces ; quelques-uns d'abord mis sous la main de la justice sont parvenus à fuir ; le nombre des accusés qui seront soumis aux débats est

d'environ cent quarante-cinq.

Le barreau d'Aix et de Marseille viendra s'unir à celui de Valence pour la défense de ces nombreux accusés.

Un grand nombre de témoins doit être assigné, et cette affaire attirera un grand concours d'étrangers.

Déjà un bataillon d'environ sept cents chasseurs à pied (anciens tirailleurs de Vincennes) est arrivé à Valence pour y tenir garnison, et faire, de concert avec la gendarmerie, le service de la cour d'assises.

Plusieurs convois d'accusés marseillais sont déjà arrivés dans les prisons de Valence, mais l'insuffisance de la maison de détention de cette ville a nécessité l'extraction d'une partie des autres détenus. Les prévenus ont été dirigés sur la maison de justice de Romans ; les condamnés sur la tour de Crest, ancienne prison militaire.

Une difficulté très sérieuse se présentait ; aucun local n'existe pour les audiences de la cour d'assises qui puisse contenir un aussi grand nombre d'accusés et de témoins.

Le procureur-général Dufresne, le conseiller Bernard, sont venus à Valence pour étudier cette question de concert avec le président du tribunal civil et le procureur de la République ; il paraît qu'après mûr examen, on a dû se fixer sur l'église de St-Jean, vaste monument de construction toute récente.

L'appropriation de ce local à cette nouvelle destination présente bien des difficultés : sa construction récente, sa grande étendue, les courants d'air qui y existent, la hauteur des voûtes offrent de sérieux inconvénients.

D'autre part, il faut reconnaître que la ville n'offre aucun autre local assez vaste pour réunir tout cet appareil d'accusés, de gendarmes, de militaires, de jurés, de magistrats, et le nombreux public de parents, amis et curieux qui voudra suivre ce grand procès.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ces débats qui promettent un vif intérêt.

(Gazette des Tribunaux.)

On nous donne comme certaine la dépêche suivante :

Dépêche télégraphique du 30 et 31 mai, arrivée de Paris pour Toulon.

Ordre d'embarquer pour l'expédition d'Italie :

- 6 mortiers de 15.
- 19 affûts de siège de 16.
- 19 affûts de mortier de 15.
- 1 chariot de batterie.
- 6 charrettes de siège.
- 7 chariots de parc.
- 20,000 kil. de poudre à canon.
- 10,000 fusées chargées pour obus et projectiles creux.
- 700 pelles carrées.
- 8 harnais complets.

Pourquoi tous ces préparatifs ? veut-on au mépris de la loi prendre Rome de force ?

Correspondance particulière du REPUBLICAIN.

Paris, 31 mai 1849.

Le cit. Degouve-Denunques n'est pas le seul homme de l'ancien National qui veuille absolument remplir des fonctions publiques sous un ministère quelconque. Le cit. Armand Marrast avait déjà voulu être ambassadeur à l'époque où le général Cavaignac était chef du pouvoir exécutif. Avec la modestie qu'on lui connaît, c'était tout simplement le poste de Londres qu'il avait demandé. Mais la reine d'Angleterre déclara formellement qu'ayant été insultée par le cit. Marrast non seulement comme reine, mais comme femme elle refuserait de recevoir l'ex-rédacteur en chef du National, dût une rupture avec la France suivre ce refus. Le chef du cabinet d'alors n'attachait pas un assez haut prix au désir de donner au cit. Marrast quelques cents mille livres de rentes pour risquer une telle éventualité ; on nomma un autre ambassadeur. Le cit. Marrast se consola de cet échec, en continuant de trôner dans les beaux salons de la présidence, et en donnant des fêtes qui, par leur éclat et la composition du personnel, sentaient son talon rouge d'une lieue. Mais aujourd'hui que le cit. Marrast n'est plus président de l'Assemblée ni même simple représentant du Peuple, il revient à son projet favori. Seulement battu pour Londres, il s'est jeté sur Madrid.

Mais cette fois, le ministère n'a pas attendu les observations de la reine d'Espagne ; il a très nettement repoussé la demande de M. Marrast. Vainement l'ex-représentant de la Haute-Garonne a-t-il fait valoir qu'il parlait l'espagnol aussi bien que l'anglais, et que le temps qu'il avait passé comme réfugié dans la péninsule ibérique le mettait plus qu'tout autre à même de rendre des services au gouvernement français. Il est même allé jusqu'à faire valoir les articles qu'il avait publiés dans le National sur la politique espagnole, aux temps des grandes luttes d'Espartero contre le gouvernement établi. Mais rien n'y a fait. M. de Falloux a, au contraire, trouvé indécemment qu'on se fit un titre d'avoir donné maille à partir à une reine, et M. Odilon Barrot, qui doit bien quelques services à M. Marrast pour l'avoir soutenu quelques fois contre Ledru-Rollin, s'est trouvé impuissant contre la faction légitimiste.

Ainsi, le cit. Marrast est bien et dûment écarté ; et, à moins que son ambition ne se borne à quelque consulat, il devra renoncer aux fonctions diplomatiques. Comme il n'est pas présumable que sa grandeur s'abaisse jusqu'à nous, nous devons nous attendre à voir le cit. Marrast reprendre un de ces jours la direction d'un journal parfaitement incolore. En attendant, le président de la République, qui ne se soucie guère sans doute de voir une plume aussi spirituelle se divertir à ses dépens, achète d'avance la bienveillance de l'écrivain, en nommant officier de la Légion d'Honneur le procureur général de Toulouse, le cit. Achille Marrast, frère du cit. Armand Marrast, qui de son propre aveu n'est bon qu'à commander une compagnie, en sa qualité de soldat, et n'entend rien ni au droit civil, ni au droit criminel, quoique l'un et l'autre soient quelque peu nécessaires à un procureur général.

On a déjà vu par les détails rapportés dans quelques journaux, que l'élection de Paris, telle qu'on l'a proclamée à l'Hôtel-de-Ville, se trouverait modifiée en faveur de la démocratie socialiste, par suite des votes de la garde mobile et d'une partie des soldats parisiens, votes dont on n'avait pas tenu compte jusqu'ici.

La Fraie République de ce matin annonce que le nombre de

tes voix, non comptées d'abord, n'est pas moindre de 10 mille, et qu'il suffirait pour faire monter six démocrates au détriment de six royalistes qui leur céderaient la place. Parmi ces démocrates se trouve le citoyen Demay, lieutenant des chasseurs à pied. Victime comme Boichot de l'arbitraire ministériel, le lieutenant Demay a dû expier par la disgrâce sa candidature démocratique. Sans aucun motif plausible, il a reçu brusquement l'ordre de quitter Paris où il était en garnison, pour se rendre à Tlemcen.

On avait même poussé la violence jusqu'à vouloir le forcer de partir dans les vingt-quatre heures, quoique, d'après sa feuille de route, il eût en prenant la diligence trois fois plus de temps qu'il ne lui en fallait pour se rendre à Marseille.

Ce n'est pas parce que le lieutenant Demay a déclaré ne vouloir céder qu'à la force et qu'on avait d'ailleurs préalablement au départ un compte à régler avec lui qu'il a dû séjourner à Paris quelques jours de plus. Mais enfin il est parti avant-hier; et si sa nomination de représentant à lieu; c'est en Afrique que son mandat devra l'aller chercher.

On s'entretient assez vivement à l'Assemblée nationale de la nouvelle que le général Oudinot a recommencé les hostilités contre la ville de Rome. Cette nouvelle, diversement expliquée par les représentants, produit cependant une très vive impression. Tout le monde blâme cette conduite inexplicable du gouvernement, et les plus acharnés ministériels ne trouvent aucune excuse pour leurs patrons.

Le gouvernement, cependant, affirme n'avoir reçu rien d'officiel à ce sujet.

Assemblée législative.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU RÉPUBLICAIN.

Suite et fin de la séance, du 30 mai.

Une discussion s'engage sur la démission du général Lebreton et sur le remplacement du lieutenant-colonel Cauvin.

La droite demande l'ordre du jour. Le président appuie cette demande et veut consulter l'Assemblée.

Le citoyen Ledru-Rollin combat l'ordre du jour au milieu du tumulte et des récriminations du président.

Le président se couvre; la séance est suspendue pendant une demi-heure.

À la reprise, le président déclare prendre sur lui la responsabilité des changements qui se sont opérés dans le commandement des forces qui défendent l'Assemblée.

Vive altercation entre le cit. Ledru-Rollin et le président.

Le cit. président porte une insulte à la Montagne en disant : Ce n'est pas nous qui voterons cette Assemblée, ce sont vos amis.

Le cit. Ledru-Rollin déclare que la tribune n'est pas libre, et que tant que le président sera là, il n'y reparaitra pas.

Plusieurs secrétaires quittent le bureau en protestant contre les paroles du président.

On demande que le président fasse des excuses.

Après un effroyable tumulte, il déclare retirer ses paroles.

La discussion s'échauffe sur le remplacement des secrétaires : la gauche veut les faire rentrer, la droite veut les faire remplacer. Napoléon Bonaparte et Freneau sont au bureau, et n'en veulent pas sortir. Tumble et interpellations générales. Enfin, sur la demande du cit Bugeaud les anciens secrétaires reprennent leur place.

L'Assemblée continue de s'occuper de la démission du questeur Lebreton, et du remplacement du lieutenant-colonel Cauvin.

On passe à l'ordre du jour à une très grande majorité.

La séance est levée à six heures et demi.

Séance du 31 mai. — Présidence du cit. Kératry, président d'âge.

À une heure et demie, le président est au fauteuil.

Un secrétaire lit à voix basse le procès-verbal qui est adopté.

Il y a très peu de représentants dans la salle.

Le cit. Ménéant revient sur les reproches adressés aux élections de la Haute-Marne. Puis il se récrie contre l'inexactitude du *Moniteur* qui porte comme absents des membres présents. (Assez ! assez !)

Le président donne des explications pour justifier ce qui s'est passé.

Elections du Lot. Elles sont validées et les représentants proclamés à l'exception du cit. Ambert qui a opté pour son grade d'officier.

Côtes-du-Nord. Malgré trois protestations émanées d'anciens représentants non réélus, le rapporteur de la commission conclut à la validité.

Les griefs sont tirés de la circulaire Léon Faucher qui aurait eu pour objet d'égarer l'opinion publique, et ensuite de la circonstance que les électeurs de l'armée n'auraient pas tous été admis à voter. Une lettre du préfet de ce département lue à la tribune soulève les murmures de la gauche; tout en protestant de son amour pour la République, le préfet a pris soin d'indiquer les choix qui lui convenaient. Le préfet, dit l'orateur, a montré une grande impartialité.

LE CIT. JAMES DEMONTRY. Il a bien mérité de la patrie ! (Exclamations, bruit.)

Puis vient la lettre de l'évêque de Saint-Brieuc qui recommande les candidats du préfet.

LE CIT. CHAFFOUR. Je ne sais si c'est avec intention que le rapporteur a dit que les reproches adressés aux élections des Côtes-du-Nord n'étaient pas sérieux. Quant à moi, je soutiens très sérieusement que ces élections sont entachées d'un vice énorme.

L'Assemblée nationale a annulé des élections parce que l'intervention des commissaires avait paru évidente. (Oui, oui.) Elle a infligé un blâme au ministre Faucher à la presque unanimité, par ce qu'elle a pensé que ses circulaires étaient de nature à entacher les élections. (Oui, applaudissements.)

Deux mille électeurs à Paris ont été empêchés de voter. (Bruit. C'est vrai.)

Le cit. Rattier, sergent, a la parole. (Vifs sentiments de curiosité.)

On nous a mis au défi de faire une protestation; je viens, moi, protester au nom de l'armée entière. (Vives interruptions. — Exclamations. — Le général Gourgaud s'agite.)

La séance demeure un instant suspendue.

Des interpellations sont adressées à l'orateur, qui reste à la tribune les bras croisés.

LE CIT. RATTIER. Puisqu'il m'est défendu de protester au nom de l'armée (Non, non; vous en avez le droit.), je veux vous raconter un fait qui est à ma connaissance : A Reims, un lieutenant appelait chacun des électeurs, leur demandait à tous s'ils avaient des bulletins. On leur en offrait de blancs, et on leur disait : si vous n'avez que deux ou trois noms, ce n'est pas la peine de déposer votre bulletin. On empêchait ainsi les soldats de voter; je demande une enquête. (Rires à la droite.) Un

vous demande pardon, je dois être un peu ému. (Parlez, parlez.) Un capitaine nous disait : l'intention du gouvernement est sinon de détruire, du moins d'amoindrir le vote de l'armée. (Très bien ! Applaudissements.) — Interruption à droite.

LE CIT. FAGE. Un simple sergent vient de vous révéler, au nom de l'armée. (Exclam. de la part de Gourgaud.) Le dernier des soldats a le droit de parler au nom de l'armée. (Oui, oui ! à gauche ; — bruit énorme à droite ; — tonnerre de murmures et d'interpellations ; — tempêtes affreuses.) L'orateur essaie en vain de continuer.

Il est nécessaire de continuer une enquête; plusieurs militaires se sont abstenus, beaucoup ont été empêchés ! Il est douloureux que des protestations arrivent de toutes parts.

Je ne connais pas le préfet des Côtes-du-Nord, mais n'est-il pas possible

que sa circulaire ait eu une influence quelconque sur les électeurs; les prêtres doivent bien être électeurs, mais ils ne doivent pas s'immiscer dans les élections, parce que leur royaume n'est pas de ce monde. (Exclamations, bruit affreux.)

LE CIT. CHERGARAY. Je propose de renvoyer aux bureaux la question. (Oui, oui !)

La président met aux voix la clôture; elle est adoptée.

LE CIT. VESIN. Il ne peut être fait de proposition après la clôture d'une discussion. (Si, si !)

Le président essaie de mettre aux voix les conclusions du rapport, mais la Montagne proteste avec énergie; le président agite avec force sa sonnette; on ne peut s'entendre.

L'ajournement est mis aux voix et adopté.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées à une grande majorité. (Rires bruyants.)

Les élections de l'Orne sont déclarées régulières et les représentants nommés sont proclamés.

Celles du Pas-de-Calais ont aussi été déclarées régulières.

Celles des Basses-Pyrénées sont aussi déclarées régulières, ainsi que celles des Hautes-Pyrénées, qui ont été cependant l'objet de protestations énergiques.

Le citoyen Charras a appuyé une des protestations, celle relative à l'empêchement apporté au vote de l'armée.

LE CIT. LACROSSE, ministre de l'intérieur par intérim. Le vote de l'armée et des marins qui sont sur le territoire, présente des difficultés d'un ordre élevé (allons donc), le gouvernement a pris toutes les mesures pour assurer l'exécution de la loi.

Il est fait rapport des élections du département du Puy-de-Dôme; elles sont déclarées régulières.

Suivant le rapport des élections des Pyrénées orientales, elles sont déclarées régulières.

Elections du Haut-Rhin. — Elles sont validées.

id. de la Haute-Saône. id.

id. du Rhône. id.

Mais le rapport conclut à ce que l'ajournement soit prononcé à l'égard de quatre membres, au nombre desquels se trouve Raspail fils, qui n'ont pas justifié de leur âge.

Sur l'observation que la rumeur publique, la notoriété, constataient en leur faveur, ils sont proclamés représentants.

Elections de Saône-et-Loire. — Déclarées régulières.

id. de la Seine-Inférieure. id.

id. de Seine-et-Marne. id.

id. du Bas-Rhin. id.

Les élections de la Seine seront, il paraît, contestées. M. Thiers, qui, dit-on, est le rapporteur, n'est pas prêt; celles de Seine-et-Oise et du Var sont déclarées régulières. Il en est de même de celles de la Sarthe, Tarn-et-Garonne. — On valide les élections de la Vienne.

La séance continue.

Chronique locale.

Le citoyen J.-P. Laugier, du faubourg de Bresse, nous communique un abus de la police; il en a été lui-même victime. Nous désirons, dans l'intérêt du droit des gens, que le fait suivant soit démenti avec preuves.

Dimanche dernier, le citoyen Laugier était allé avec toute sa famille visiter un de ses amis à Perrache. Il laissa là sa femme et ses enfants pour assister à un convoi funèbre.

De retour à Perrache, il entra avec quelques personnes dans un cabaret situé maison Clairvaux. Une dispute survint entre des citoyens assis à une autre table, et qui n'avaient aucune relation avec le citoyen Laugier. Le querelle s'envenima et la police survint.

Alors le cit. Laugier, jugeant qu'il était prudent qu'il se retirât, voulut sortir, la police l'en empêcha. Il expliqua ses raisons, on ne voulut rien écouter : Il fut poussé violemment dehors.

Maltraité sans cause, il protesta contre cet abus de force et demanda qu'on lui laissât au moins porter la clé de son logis à sa femme. Rien, il fut saisi par dix poignets; les uns lui mirent les poucettes, les autres lui déchirèrent sa chemise, son pantalon; il reçut des contusions à la poitrine, (contusions dont nous avons vu les marques;) on le traîna enfin comme un ferkat évadé à la prison de Saint-Joseph.

Une compagnie de grenadiers (premier bataillon du 56^e de ligne), témoin de cette scène, en fut scandalisée; elle promit (et l'officier de même), de déposer en faveur de l'innocence du cit. Laugier. Cette compagnie était de garde ce jour-là à la prison.

Le citoyen Laugier fut transféré le lendemain à l'Hôtel-de-Ville, et mardi il fut mis en liberté provisoirement.

Qu'est-ce que le commissaire de Perrache, Galerne et sa bande répondront ? Ils diront ce qu'ils ont hurlé devant le magistrat qui a prononcé la mise en liberté de Laugier : c'est un vorace ! en effet, c'est bien un vorace, de ceux-là même qui ont gardé la propriété les premiers jours de la Révolution, sans penser qu'ils n'avaient pas du pain chez eux; de ceux-là même qui ont maintenu le droit des gens par l'ordre et la sécurité, sans penser que ceux pour lesquels ils passaient dix nuits de suite à l'Hôtel-de-Ville et à la Préfecture, conspiraient sous leurs cocardes rouges, contre le renversement de la République.

De plus, la montre du cit. Laugier a été volée pendant les débats; si un membre de la police a fait ce coup, il faudra bien que les honnêtes gens se décident une fois à se mettre commissaires.

Réponse s'il vous plaît ?

— Le cit. Loyson, premier avocat général de Lyon, vient de recevoir la récompense de ses exploits réactionnaires; le *Moniteur*, dans sa partie officielle, annonce que Louis Bonaparte lui a octroyé le titre d'officier de la Légion d'Honneur. Il a bien mérité cette insigne distinction. N'a-t-il pas, en maintes rencontres, poursuivi à outrance les républicains ? N'est-il pas monté à l'assaut de nos libertés ? tant de preuves de bravoure ne pouvaient rester dans l'oubli. On ne saurait trop récompenser le zèle des serviteurs fidèles; c'est le moyen d'obtenir d'eux de nouvelles marques de dévouement. Le cit. Loyson n'est pas homme à rester sourd à cette politesse.

— Un monsieur que nous connaissons fort bien (Il est beau frère d'un de nos juges de paix), disait l'autre jour en voiture publique qu'il voulait attacher le *Républicain* sous la queue de son cheval, et que, quant à lui, il était blanc et fils d'un muscadin. Ce monsieur, qui a déjà le cou à moitié

lourd, devrait mesurer ses paroles et garder ses bravades ridicules, attendu qu'il est d'une race qui se cache dans la cave quand le fusil résonne dans la rue.

— Nous commencerons prochainement à publier l'histoire de la conspiration de Babeuf.

Nouvelles étrangères.

Italie.

La frégate à vapeur l'*Albatros*, qui a quitté Civita-Vecchia le 26, est arrivée dans le port de Toulon. Nous avons appris par cette voie que M. de Lesseps avait quitté Rome, à la suite du refus opposé aux dernières propositions du général Oudinot. Ce général demandait que tous les étrangers qui étaient à Rome ou faisaient partie de son gouvernement s'éloignassent pour laisser les habitants libres de choisir, en dehors de toute pression, la forme de gouvernement qui leur conviendrait le mieux, la France s'engageant d'avance à respecter et à faire respecter au besoin la décision adoptée par la majorité. Comme on le pense bien, les étrangers, en grand nombre à Rome comme dans tous les pays en révolution, ont fait repousser cette offre.

On dit que la fin de l'armistice a été dénoncée, et que les hostilités devaient être reprises le 28 mai. Si ces détails sont exacts, nous ne tarderons pas de connaître, par un prochain arrivage, que nos troupes ont commencé l'attaque.

— On écrit de Florence, à la date du 26 mai : « Dix mille Autrichiens sont entrés hier dans notre ville. C'est le grand-duc qui les y avait appelés. »

« On se rappelle que le Peuple avait demandé la rentrée de son maître il y a quelque temps, l'étranger n'a pas tardé à le suivre. »

« Florence a insulté ceux qui voulaient lui donner la liberté; son prince qu'elle a rappelé la livre aux étrangers ! »

ALERME, 18 mai. — On a vainement essayé d'obtenir du roi de Naples une amnistie entière pour les Siciliens, quarante-trois personnes en sont exclues. Ce sont les hommes qui ont le plus marqué dans les événements; on distingue parmi eux l'illustre Ruggiero Santimo, le brave La Masa, les éloquents députés Carnazza et Interdonato, le prince de Scordia l'historien La Farina, et beaucoup d'autres dont l'histoire redira les noms. Le roi a pardonné aux doctrinaires de Sicile; il a bien fait, ce sont eux qui ont préparé son retour.

La plume se refuse à raconter les scènes douloureuses qui ont accompagné le retour des sicaires napolitains dans la malheureuse Palerme.

FLORENCE, 24 mai. — Le premier gage d'amitié du baron d'Aspre, dès son arrivée à Florence, a été le désarmement de la garde nationale; jusqu'au moment, dit le décret, où, en considération des services qu'elle a rendus, notamment dans les journées des 11 et 12 avril, elle sera de nouveau réorganisée par S. A. I. et R. le grand-duc.

ROME. — Les triumvirs ont adressé à M. de Lesseps, avec le refus de l'Assemblée une lettre dont nous extrayons quelques passages :

« L'Assemblée a remarqué la manière dont les mots *République Romaine* sont étudiés et évités dans votre premier article. Elle a cru y déceler une intention défavorable... »

L'opinion générale du Peuple une fois constatée, elle n'a pas pu comprendre l'insistance qu'on met à vouloir briser en visière contre cette opinion par l'occupation de Rome. Rome n'a pas besoin de protection; on n'y combat pas; et si quelque ennemi venait se présenter sous ses murs, elle saurait lui résister par ses propres efforts. C'est à la frontière Toscane, c'est à Bologne qu'on peut protéger Rome aujourd'hui. Dans votre troisième article, elle a donc aussi dû entrevoir l'influence d'une pensée politique à laquelle elle peut acquiescer d'autant moins que le décret de l'Assemblée nationale française lui semble décidément contraire à une occupation non provoquée, non réclamée par les circonstances.

Nous ne vous cacherons pas, monsieur, qu'une malheureuse coïncidence avec la discussion, n'a pas peu influé sur la décision de l'Assemblée. Un noyau de soldats français a aujourd'hui même, contre l'esprit de la suspension d'armes, passé le tigre près de San Paolo, en rétrécissant ainsi, plus encore qu'il ne l'est le cercle des opérations militaires autour de la capitale. Et cet acte, Monsieur, n'est pas isolé.

Les défiances de la population, déjà soulevée par la seule pensée de voir sa ville, la ville Palladium, la ville éternelle, occupée par des troupes étrangères, s'en sont encore accrues, et rendraient difficile, impossible peut-être toute transaction sur un point auquel d'ailleurs l'Assemblée tient comme à la garantie vitale de son indépendance et de sa dignité.

Allemagne.

Les journaux de Bade ne nous sont pas parvenus aujourd'hui. La guerre civile aurait-elle déjà commencé en Allemagne ? Il y a lieu de le craindre d'après les dernières nouvelles.

PALATINA. — KAISERSLAUTERN, 26 mai. — Le gouvernement va faire paraître sous peu la nouvelle loi municipale.

Le général polonais Schneider est arrivé pour prendre une part au commandement.

Il est question de décréter un emprunt forcé de deux millions pour faire face aux événements.

La plus grande activité continue à régner en notre ville.

RENSBOURG (Schleswig-Holstein), 24 mai. — Le siège de Friederich continué toujours. La ville est presque entièrement incendiée, mais les assiégés ne paraissent nullement disposés à la rendre. Le chef d'état-major de l'armée confédérée, le capitaine Debus, a été blessé mortellement.

DARMSTADT. — Les 107 prisonniers de l'affaire de Laudenbach sont arrivés ici et vont être dirigés sur Mayence.

Une députation vient d'arriver ici de la Hesse-Rhénane, chargée d'inviter le grand-duc à changer son ministère et à retirer ses troupes des frontières badoises. Il est à croire qu'elle obtiendra peu de succès.

MAYENCE, 26 mai. — Le consul français, M. Engelhardt, chargé de pouvoirs près de la commission de navigation du Rhin, a protesté énergiquement contre le droit de visite des bateaux à vapeur que s'est arrogé le gouvernement militaire de la forteresse.

LUDWIGSBURG, 24 mai. — Hier, il y a eu une assemblée populaire très nombreuse de soldats dans laquelle la question de la constitution a été longuement débattue. Autorisée par le gouverneur, le général Troitz, l'Assemblée procédait avec beaucoup d'ordre, et plusieurs discours avaient déjà été prononcés quand le colonel de Donop arriva et ordonna aux militaires de se séparer. Ceux-ci faisaient mine de résister lorsque le roi lui-même, le fouet en main, suivi du prince royal et de l'état-major, vint se précipiter au milieu de l'Assemblée et la somma de se retirer à l'instant même, ce qui s'opéra à la suite de quelques explications menaçantes.

Le lendemain, le 1^{er} régiment d'infanterie fut spécialement passé en revue par S. M., qui lui adressa de vive voix cette demande : « Si je me place à la tête de l'armée, puis-je compter sur votre fidélité et votre dévouement ? — Oui, répondirent unanimement les soldats, s'il ne s'agit pas de marcher contre la constitution et l'Assemblée nationale. »

300 soldats d'un autre régiment ont envoyé au roi une adresse pour le prier de les conduire contre les Prussiens.

Tous, en général, ont déclaré à leurs chefs qu'ils ne marcheraient pas contre leurs frères les Badois.

Vienne, 25 mai. — La prise de Bude par les Hongrois, tant de fois annoncée et démentie, paraît n'avoir pas eu lieu encore; mais la forteresse est toujours vivement pressée. Le château royal a été détruit par les boulets. 30,000 hommes sont campés à l'entour, et sa reddition paraît ne devoir être plus qu'une question de temps; 102 nouveaux bataillons de Hongrois (infanterie), ont été formés par les Hongrois.

Par contre 66,000 hommes de troupes russes s'apprêtent à pénétrer en Transylvanie et dans le Banat. Pour former ce corps d'armée, les Russes ont dû abandonner la petite Valachie qui a été occupée tout aussitôt par les Turcs. Ceux-ci sont avec les Hongrois sur un pied tout

à fait amical : officiers et soldats fraternisent ensemble presque journalièrement.

Rien de nouveau de l'armée devant Raab. Les Hongrois ont, dit-on, l'intention d'envoyer un corps de troupes en Styrie, dont les frontières sont entièrement dégarnies.

Berlin, 23 mai. — Le nombre des personnes arrêtées par la police de la découverte d'un soi-disant complot, s'élève jusqu'aujourd'hui à treize, parmi lesquelles il y a quatre magistrats et un lieutenant. On annonce que dans le Hanovre, les arrestations ont également commencé.

FAITS DIVERS.

Les prochains remaniements ministériels donnent lieu chaque jour à de nouvelles suppositions.

Voici ce qu'on écrit de Paris au *Morning Chronicle* :

On affirme que le maréchal Bugeaud a accepté le ministère de la guerre dans le nouveau cabinet. On ajoute que le citoyen Drouin-Lhuys remplacera l'amiral Cécile à Londres, que l'amiral remplacera le cit. Tracy à la marine, que le cit. Falloux sera ministre de l'intérieur.

Ce nouveau ministère commencera par présenter à l'Assemblée législative deux décrets, l'un pour la suppression des clubs et l'autre pour réprimer la licence des journaux.

Dans un écrit fort remarquable publié par notre ami le citoyen Heintzen, l'auteur examine la situation que font à l'Allemagne démocratique les mouvements révolutionnaires dont le pays de Bade et le Palatinat ont donné l'exemple. Il démontre qu'il n'y a que les professeurs et les membres des associations académiques dites *Burschenschaftler* qui puissent attacher encore quelque importance aux mots d'unité, d'empire, et d'empereur et qu'il n'y a plus que la République qui puisse sauver l'Allemagne. Déjà pour le pays de Bade il n'y a plus d'autres alternatives, ou de proclamer la République, ou de rappeler le grand-duc pour fonder le despotisme prussien dans des conditions qui sont inconcevables jusqu'ici aux Badois.

Voici comment le cit. Heintzen termine son écrit :

« Votre pays est petit, mais vous ne devez plus hésiter à prendre de grandes résolutions. Le pays de Bade et le Palatinat ont à choisir s'ils rechercheront une grande conquête ou s'ils se résigneront à perdre le peu qu'ils possèdent. Si cette lutte ne doit pas conduire à la République allemande, elle est une regrettable folie ; et si elle ne doit pas se terminer à Berlin ou à Pétersbourg, ce n'était pas la peine de la commencer.

« Que cette fois la démocratie succombe chez les Badois, et ils se couvriront de honte et de malédiction. Toutefois ils ne triompheront qu'à condition qu'ils se mettront d'accord sur leur but, qu'ils se dégageront sans retard de tous les éléments de trahison qui les entourent, qu'ils se hâteront de recourir aux véritables moyens révolutionnaires et de proclamer une démocratie compréhensive de la liberté de l'Allemagne entière. Une révolution badoise serait sans influence et sans portée par cela seul qu'elle serait sans durée. »

(Le Rhin)

Dissolution et désarmement de la garde nationale de Chalon-sur-Saône, par le préfet Cerfbeer et son délégué Housard.

En présence des arrêtés de dissolution, de désarmement de notre garde nationale et des circonstances brutales qui les accompagnaient, le refus de rendre les armes se manifesta spontanément dans la généralité de notre population. Dans la première journée, il n'y eut qu'un très petit nombre d'armes apportées aux dépôts indiqués, notamment par les fonctionnaires publics et les gens plus ou moins dépendants de l'autorité. Les citoyens influents de l'opinion démocratique usèrent de leur fraternelle intervention pour faire renoncer aux dispositions de résistance ceux mêmes qui par des motifs faciles à comprendre, ayant refusé leurs fusils, s'étaient résignés à comparaître devant les tribunaux.

Des citations avaient été déjà données le jour de la Pentecôte pour le jeudi suivant. Des agents de police, des gendarmes, accompagnés de piquets d'infanterie commandés par des officiers, parcouraient les rues pour réclamer et recevoir les armes. La troupe manifestait hautement sa répugnance, son dégoût, de doubler la police et la gendarmerie, et d'être obligée de faire le métier d'algues. Les jours suivants la reddition s'est opérée avec les circonstances les plus originalement significatives. Dans plusieurs maisons, les fusils étaient placés dans des lincoils avec tous les accessoires funéraires, lorsque le piquet de désarmement arrivait pour les prendre : plusieurs citoyens les ont envoyés avec des crêpes.

D'un autre côté, les arrêtés du préfet Cerfbeer et de son délégué Housard, surannés par les Chalonais Housard de la mort, se pressaient comme la grêle pendant l'orage. Le premier arrêté, ordonnant la dissolution du désarmement, en vertu de l'arrêté du président de la République, ne reproduisait pas ce document officiel. Cette omission fut réparée le lendemain.

(Patriote de Saône-et-Loire.)

Le *Moniteur* publie dans sa partie officielle plusieurs nominations de juges de paix.

On a distribué aujourd'hui aux représentants de l'Assemblée législative un relevé des travaux de l'Assemblée nationale constituante, depuis sa première séance, le 4 mai 1848, jusqu'au 22 mai 1849.

D'après ce relevé, l'Assemblée constituante s'est réunie 319 fois en séance publique, et 124 fois dans ses bureaux.

Ses travaux intérieurs ont été élaborés par 15 comités et 130 commissaires.

Le nombre des pétitions reçues au secrétariat de la présidence de l'Assemblée nationale s'est élevé à 20,505.

Ces pétitions ont été instruites sous 7,380 numéros, dont 960 ont été rapportés.

Un habitant de la commune de la Ferté-sous-Jouarre, cultivateur aisé et capitaine de la garde nationale, le sieur R... vient de payer de sa vie un moment de colère auquel il

s'était abandonné pour la cause la plus futile. Irrité de voir méconnus des ordres qu'il avait donnés relativement à deux chiens de cour qu'il possédait, le sieur de R. entra tout à coup dans un accès de fureur dont aucune expression ne peut donner l'idée. Hors de lui il se précipita sur son fusil, jucha la détente, et tira l'un des chiens à ses pieds. Le pauvre animal ne fut que trop vengé.

A la rage du sieur de R. succéda un désespoir affreux en voyant son chien baigné dans son sang ; il rentre chez lui, éperdu, en proie à une fièvre violente, et n'a plus que la force de prononcer ces dernières paroles : « Il est mort !... Il ne méritait pas que je le tue !... » On s'empresse autour de lui, on lui prodigue les plus grands soins, mais il ne reprend plus connaissance, et au bout de quelques heures de délire, il expire dans les bras de sa femme !

Le sieur de R... était à peine âgé de quarante-deux ans ; ses obsèques ont eu lieu le 25 mai, au milieu d'un concours immense de ses camarades de la garde nationale et de ses concitoyens.

(Publicateur.)

Un drame terrible qui a coûté la vie à 22 personnes, et mis en danger près de cinquante individus par des blessures fort graves, a eu lieu le 10 mai à New-York, devant les murs du théâtre d'Astor-Place, à cause d'une querelle qui existait déjà depuis quelque temps entre les deux tragédiens Forrest et Macready. Le premier comptait comme Américain de nombreux partisans ; l'autre, Anglais, avait trouvé des admirateurs passionnés pour son talent supérieur. Le 7, Macready avait été reçu par une partie du public avec des huées et des sifflets ; un déluge d'assa-fœtida et des œufs pourris avaient accompagné cette démonstration. Malgré les protestations de ses partisans, M. Macready, qui avait résisté à l'orage pendant deux actes, s'était vu forcé de se réfugier dans une voiture fermée, pendant que la police faisait évacuer la salle. Des personnes influentes se rendirent le lendemain chez Macready et l'encouragèrent à reparaitre sur la scène dans le rôle de Macheath.

La représentation, qui eut lieu le 10, commença assez bien ; mais, dès que Macready parut sur la scène, il se fit une tempête de sifflets d'une part, et des hurrahs de l'autre. Ce fut alors que la police se chargea de faire évacuer la salle. Les spectateurs chassés de l'enceinte, attaquèrent les fenêtres à coups de pierre ; le lustre de la salle, frappé par un de ces projectiles, fut brisé en mille morceaux. On n'osa pas ouvrir les portes de peur de donner accès aux émeutiers. Un cri de feu ! feu ! faillit produire une panique des plus terribles. On avait effectivement tenté de mettre le feu à de la paille trouvée dans des paniers à champagnes vides. Enfin, la tragédie fut achevée, et Macready, après avoir salué l'auditoire, parvint à quitter le théâtre. Cependant, la garde nationale avait été appelée. Un peloton de cavalerie ne réussit pas à faire évacuer la place.

Une compagnie d'infanterie de garde nationale, assaillie à coups de pierres, se débatta et eut de la peine à se reformer devant la porte du théâtre. Plusieurs hommes furent blessés même grièvement.

On procéda enfin aux sommations légales, la troupe fit feu sérieusement, et la place fut balayée au prix de 22 morts et d'une cinquantaine de blessés. En même temps arriva un renfort de troupes et de canons chargés à mitraille, dont heureusement on ne fit pas usage. La tranquillité a été rétablie. M. Macready, cause innocente de ces désastres, a quitté la ville pour Boston.

Voici l'affiche qu'on lisait à chaque coin de rue :

« Américains, levez-vous ; la grande crise est enfin arrivée. C'est maintenant le moment de décider si les aristocrates anglais et le pouvoir des étrangers triompheront dans notre ville, la métropole de l'Amérique, ou si ses propres enfants, dont les pères ont autrefois forcé ces vils mécréants de succomber, baisseront lâchement la main qui les frappe, et s'ils permettront qu'on les prive de la liberté d'opinion si chère à tout véritable cœur américain. Américains, sortez, et ayez le courage d'avouer que vous possédez les cœurs de fer de 1776. »

— COLMAR, 17 mai. — Une réunion démocratique a eu lieu aujourd'hui, à l'hôtel de l'Europe, au sujet de la concentration des troupes étrangères sur nos frontières.

Cette réunion était présidée par le citoyen Meyer, rédacteur du journal le *Rhin*, lequel a fait un appel solennel à toute l'assemblée. Après une chaleureuse allocution, qui a vivement ému tous les assistants, il leur a demandé, s'ils consentaient à se laisser dicter les lois par le despote du Nord, qui sera bientôt à nos portes ; sur quoi, ils ont crié unanimement Non ! nous nous défendrons, plutôt mourir ! Une pétition a aussitôt été rédigée à ce sujet, et signée par tous, pour être envoyée à l'Assemblée législative, avec prière de ne pas laisser dégarnies nos frontières du Rhin qui sont menacées.

Le Gérant, BUREL.

Lyon. Imprimerie de Rodanet et Comp., rue de l'Archevêché, 3.

AVIS.

L'Association générale fraternelle des tisseurs, prévient la catégorie des gilets en tous genres, et principalement les corps et jasses, soie et grenadine, qu'il y aura une réunion dimanche 3 juin 1849, à 10 heures du matin, passage Thiaffait, dans la salle de l'administration de la société, afin de s'entendre sur la régularisation des prix desdits articles ; sont convoqués indistinctement à cette réunion, tous les chefs d'atelier tissant l'article gilet, qu'ils soient de la société ou qu'ils n'en soient pas.

Les citoyens membres de l'ASSOCIATION FRATERNELLE de l'industrie française, sont invités à se rendre dimanche, 3 juin, à 10 heures du matin, salle SANAÛZE (Brotteaux), pour y prendre connaissance du dernier inventaire. CHABOUD.

La dame Catherine Gros, épouse du sieur Charvet, fille légitime des nommés François Gros et Marie Vitton, née à Lafrette, hameau de Fouladière, est priée de se rendre chez M. Bessia, corroyeur, cours Lafayette, n° 6, pour affaires de famille.

Un portefeuille retrouvé à la Cuvillière, par le citoyen Léves, élève au 66 léger, 2e bataillon, 1er compagnie, caserné à Saint-Léon.

La personne qui a perdu deux billets payables à vue, peut s'adresser chez le citoyen Nolllet, chapelier, grande rue Mercière, 15.

L'administration municipale cherche un local pour salle d'Asile, dans les environs de la rue de la Vieille.

A LOUER DE SUITE les fondoirs de l'abattoir public, s'adresser à la mairie, cabinet de MM. les adjoints.

LE MANDATAIRE, Compagnie constituée pour le rachat des polices d'assurance sur la vie. — Le remboursement des titres de rente sur l'Etat. S'adresser à la Direction du département du Rhône, de 9 heures du matin à quatre heures du soir, rue Centrale, 44 au 2.

ACTIVITÉ ET CÉLÉRITÉ.

FACTEURS PARISIENS.

DISTRIBUTION A DOMICILE

Des Lettres de faire part, Billets d'invitation, Cartes de visite, Avis, Circulaires, Prospectus, Cartes d'adresse et toutes sortes d'imprimés.

Prix courant :

Lettres de faire part. le cent. 2 fr. » c.
Billets d'invitation et Cartes d'adresse. 1 50
Avis, Circulaires, Prospectus et Cartes d'adresse. 75
Sur une plus grande quantité l'on traitera à plus bas prix. Il sera perçu un centime pour toute adresse mise au Bureau. La distribution se fera immédiatement après la réception.

DIRECTION A LYON, PLACE DES CÉLESTINS, 9, A L'ENTRESOL.

On se charge de la vente de Propriétés et Fonds de commerce, Achat, Vente et Recouvrement de créances, Correspondance avec toute la France.

M. BONTOUX jeune, directeur de cette administration, ne négligera rien pour mériter la confiance de ses clients.

On demande un jeune homme de seize à dix-huit ans, pour apprendre l'état de boulanger, s'adresser au citoyen Brun, rue de l'Archevêché, 5.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE PRATIQUE

DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE. — AVIS. Vu le mauvais temps qui a régné pendant le mois de mai, présent mois, l'exposition de fleurs, fruits, légumes, etc., qui devait s'ouvrir, à Lyon, le premier juin prochain, est renvoyée aux 8, 9 et 10 du même mois.

Les cartes d'entrée qui ont été distribuées, seront valables pour ces époques.

MALADIES SECRÈTES

PHARMACIE DE M. DE QUET,
Rue de la Préfecture, 5, à Lyon.

Maison de confiance pour la bonne préparation des remèdes employés pour la guérison des maladies secrètes, dartres, gales, syphilis, etc.

Dépôt des capsules au BAUME DE COPAHU PUR, sans odeur ni saveur, contre les écoulements anciens ou récents.

INJECTION ASTRINGENTE d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

SUSPENSIF ELASTIQUE indispensable à ceux qui montent cheval ou qui font de longues excursions pendant lesquelles ils ont besoin d'un remède.

TRAITEMENT SIMPLIFIÉ.

GUÉRISON prompte et radicale des maladies secrètes et de la peau, Vices du sang, Dartres, Gales, Boutons, etc. etc., par l'ESSENCE CONCENTRÉE DE SALSEPARILLE D'AMÉRIQUE, remède entièrement végétal.

Prix : 5 francs le flacon.

INJECTIONS INFAILLIBLES.

Extraites du Traité de Thérapeutique du D. LÉPPI, Pour guérir en trois ou quatre jours seulement les gonorrhées ou écoulements, même les plus invétérés.

Prix : 3 fr.

Chez CAMUSET, pharmacien, place des Carmes 11, vis-à-vis de l'hôtel du Parc à Lyon.

N. B. On ne saurait mettre en doute les services que nous rendons à l'humanité, en supprimant les tisanes, les sirops, les pilules et tout le long attirail mercurel dont on a l'habitude de gorger le malade. Non-seulement nous avons simplifié le traitement, mais nous offrons les vrais antidotes du mal vénérien, seuls moyens de se débarrasser en très peu de temps, à peu de frais et presque sans peine d'une maladie qui, si elle n'est pas toujours très grave, est toujours très ennuyeuse et décourage souvent par la persistance de ses symptômes.

Pharmacie Bayon,

Rue Neuve, 7.

GUÉRISON prompte et sûre des Maladies anciennes et nouvelles, par l'Essence de Salsepareille. (Extrait alcoolique de salsepareille du codex medicamentarius, publié par ordre exprès du gouvernement et approuvé par l'Académie de médecine.)
PRIX DU 1/2 litre : 5 fr.

Nous prévenons le public que depuis sept ans nous nous occupons de la fabrication de ce produit que nous livrons dans son plus grand état de pureté.

On trouve aussi dans notre pharmacie l'injection TANNIN, souveraine pour guérir les écoulements les plus opiniâtres. (Affranchir.)